



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3399 — Mercredi 29 Juillet 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2009/2

2 - 3

PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

ATELIERS MECANIKES DU SAHEL – AMS –

4

COURBE DES TAUX

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

6

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES « LLOYD TUNISIEN »

AVIS DES SOCIETES

EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2009/2

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le 14 avril 2009 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 60 millions de Dinars « 60 000 000DT » et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions. Le conseil d'administration du 14 avril 2009 a décidé d'émettre une première tranche de 20 millions de dinars qui a été clôturée le 30 juin 2009. Le conseil d'administration du 1^{er} juillet 2009 a décidé d'émettre une deuxième tranche de 20 millions de dinars, aux conditions explicitées ci-après.

Dénomination de l'emprunt : «Emprunt obligataire CIL 2009/2»

Montant : 20.000.000 dinars divisés en 200 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **0,75%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 75 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.
- Taux annuel brut de **5,375%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

La marge actuarielle (taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30 juin 2009, qui est égale à 4,78583%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,53583%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,75% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Le taux de rendement actuariel (taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,375% l'an pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l'«Emprunt obligataire CIL 2009/2» est égale à 2,804 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15 septembre 2009, seront décomptés et payés à cette dernière date.

EMPRUNT OBLIGATAIRE - (Suite)

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 15 septembre 2009, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation ; soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15 septembre 2014.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 15 septembre de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 15 septembre 2010.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 15 septembre 2010.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers le STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront ouverts à partir du 3 août 2009 aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, 16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis-.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis et au plus tard le 15 septembre 2009. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 30 septembre 2009, tout en maintenant la même date unique de jouissance. En cas de non placement intégral de l'émission au 30 septembre 2009, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché du Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 3 août 2009 aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, 16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis-.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations « CIL 2009/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur, alors que la retenue à la source opérée au titre des sommes revenant aux personnes qui bénéficient de la déduction totale des bénéfices d'exploitation, telles que les entreprises totalement exportatrices ou celles implantées dans les zones de développement régional, constitue une avance à valoir sur l'impôt dû. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 06 avril 2009 les notes attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing soit :

- Note long terme : BBB (tun).
- Note court terme : F3 (tun).
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable.

Notation de l'émission : L'Agence de Notation Fitch Ratings, a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB (tun)** à long terme à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing en date du 13 juillet 2009.

La note nationale "BBB" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de la société, 16 avenue Jean Jaurès -1001 Tunis-.

Cotation en bourse : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'«emprunt obligataire CIL 2009/2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'«emprunt obligataire CIL 2009/2», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **09/657** en date du **17/07/2009**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **09/004** en date du **11/06/2009** sont mis à la disposition du public, auprès de la Compagnie Générale d'Investissement –CGI-, intermédiaire en bourse – 16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis- et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn .

AVIS DES SOCIETES (suite)

PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION

A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

Siège social : Boulevard Ibn Khaldoun -4018 Sousse-

ATELIERS MECANIKES DU SAHEL -AMS-

La société LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son conseil d'administration réuni le 10 juillet 2009,

Usant du pouvoir de fixer les modalités et conditions de l'augmentation de capital, que lui avait accordé l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires réunie le 18 juin 2009 ayant décidé de porter le capital de la société de **9 308 400 dinars** à **12 308 400 dinars** par l'émission de **600 000 actions nouvelles** de valeur nominale 5 dinars,

a décidé de proroger la période de souscription fixée initialement du 6 au 20 juillet 2009 par le conseil d'administration du 22 juin 2009, et telle que publiée au Bulletin Officiel du CMF n°3381 du 3 juillet 2009.

La souscription aux 600 000 actions nouvelles émises en numéraire réservées à des actionnaires dénommés sera ainsi **du 6 juillet 2009 au 14 août 2009 inclus**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 JUILLET 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,284%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,276%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,249%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,239%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,237%	1 016,787
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,229%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010	4,213%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,276%	1 041,475
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 022,199
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 065,288
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 129,018
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 166,895
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 121,691
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 039,149
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 136,057
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 052,161
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 167,707

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 28/07/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 29/07/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	128,808	128,822	3,262	2,60%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	101,655	101,664	*** 2,055	1,98%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	100,632	100,641	*** 2,576	2,52%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,987	102,998	*** 2,269	2,16%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	102,419	102,431	*** 2,519	2,41%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	102,570	102,581	*** 2,457	2,34%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	101,379	101,390	*** 2,425	2,35%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	100,958	100,966	*** 2,392	2,32%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	104,544	104,554	*** 2,576	2,43%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	102,779	102,790	*** 2,443	2,33%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	106,549	106,559	*** 2,940	2,72%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	101,781	101,793	*** 2,517	2,42%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	101,592	101,603	*** 2,411	2,33%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	104,554	104,564	*** 2,477	2,33%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	102,530	102,541	*** 2,368	2,27%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	104,462	104,472	*** 2,446	2,31%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	104,909	104,920	*** 2,466	2,32%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	102,872	102,882	*** 2,461	2,36%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	103,400	103,411	*** 2,462	2,34%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	102,458	-	-	-
TUNISO EMIRATI SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	101,217	101,229	*** 2,944	2,86%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	103,054	103,064	*** 3,134	3,02%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	102,483	102,493	*** 2,177	2,10%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	102,707	102,717	*** 2,289	2,26%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	101,371	101,376	*** 1,376	1,38%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,163	1,163	0,023	2,02%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,084	11,085	0,252	2,33%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,235	10,236	*** 0,232	2,23%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 100,335	100,405	*** 2,475	2,39%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	100,657	100,667	*** 1,867	1,82%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	103,010	103,022	*** 2,552	2,54%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,518	42,522	1,031	2,48%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,839	30,842	0,679	2,25%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	84,098	84,105	*** 10,987	14,92%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	117,935	117,962	*** 16,399	15,91%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 174,891	1 175,029	*** 159,552	15,42%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	69,171	69,258	*** 9,549	15,57%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,229	101,263	*** 5,226	5,22%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	65,217	65,396	*** 8,670	15,00%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	45,937	45,887	*** 2,881	6,48%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	54,380	54,447	*** 6,342	12,78%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	97,361	97,421	*** 4,419	4,66%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	100,309	100,348	*** 7,250	7,65%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	14,311	14,368	*** 1,435	10,75%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	86,178	86,622	*** 12,608	16,97%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	222,280	222,621	*** 35,745	18,66%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	109,802	109,831	*** 5,458	5,05%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	1 638,592	1 643,043	*** 216,633	15,10%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 787,082	1 805,394	182,495	11,25%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 152,839	151,908	*** 12,755	9,05%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 139,204	138,946	*** 7,279	5,45%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 125,497	125,306	*** 5,745	4,67%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	1,743	1,780	0,261	17,18%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	1,509	1,534	0,185	13,71%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 8 639,905	8 571,215	*** 699,269	8,86%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,217	11,236	*** 0,567	5,17%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,944	11,980	*** 0,683	5,90%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	14,849	14,901	*** 2,036	15,58%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	13,883	13,919	*** 2,297	19,23%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 112,521	112,701	*** 15,128	15,02%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 113,034	112,909	*** 11,724	11,59%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 111,349	111,330	*** 7,295	7,01%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	15,547	15,603	*** 2,688	20,54%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 111,541	1 113,454	62,245	5,92%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 059,503	6 048,409	713,373	13,37%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 110,945	111,148	*** 5,018	4,47%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 107,457	107,801	*** 8,556	8,28%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 064,546	1 065,044	54,269	5,37%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	119,461	119,927	17,378	16,95%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	542,321	543,696	73,969	15,75%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	125,818	126,713	17,872	16,42%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	110,440	110,493	*** 15,545	16,02%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	109,064	108,945	8,621	8,59%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	106,467	106,361	6,005	5,98%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,333	103,300	2,916	2,90%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 105,628	105,895	5,572	5,55%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 106,999	107,013	7,200	7,21%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 11,189	11,351	1,351	13,51%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 101,033	101,047	1,047	1,05%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	100,735	100,737	0,737	0,74%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,241	10,234	0,234	2,34%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 042,696	5 056,715	56,715	1,13%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	10,033	10,039	0,039	0,39%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** -	101,131	*** 1,131	1,13%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. : Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF :

Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE « LLOYD TUNISIEN »

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurance « LLOYD TUNISIEN » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Messieurs **Noureddine HAJJI** et **Chiheb GHANMI**.

ACTIFS				
au 31/12/2008 (En DT)				
DESIGNATION	EX 2008			EX 2007
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net	Monant Net
AC1 Actifs incorporels	724 814,448	688 971,226	35 843,222	13 325,392
AC11 Investissements R&D	7 590,000	7 590,000	0,000	0,000
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	717 224,448	681 381,226	35 843,222	13 325,392
AC2 Actifs corporels d'exploitation	2 370 411,609	1 761 717,286	608 694,323	722 841,635
AC21 Installations techniques & machines	1 698 831,329	1 341 800,159	357 031,170	428 362,859
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	671 580,280	419 917,127	251 663,153	294 478,776
AC3 Placements	25 342 837,724	1 841 292,900	23 501 544,824	22 665 052,111
AC31 Terrains & Constructions	5 941 633,717	1 674 651,012	4 266 982,705	4 211 583,200
AC311 Terrains & Constructions Exp.	665 169,897	283 087,197	382 082,700	771 758,400
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	5 276 463,820	1 391 563,815	3 884 900,005	3 439 824,800
AC 32 Placements Entreprises Liées				
AC321 Part dans les entreprises liées				
AC322 Bons & Obligations emis / Eses liés et creances sur ces Eses				
AC323 Part dans les entreprises avec liens de participations				
AC324 Bons & Obligat emis / Eses avec lien de part et creances sur ces Eses				
AC 33 Autres placements	19 401 204,007	166 641,888	19 234 562,119	18 453 468,911
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	2 856 309,027	71 650,580	2 784 658,447	1 443 302,797
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	16 288 948,712		16 288 948,712	16 835 213,170
AC 333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	244 295,493	91 273,813	153 021,680	167 019,664
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				
AC336 Autres	11 650,775	3 717,495	7 933,280	7 933,280
AC34 Créances Esp. Déposées Ets. Cédantes				
AC4 Plac. Rep. Prov. Tech (Contrat UC)				
AC5 Part des reas dans les prov techniques	11 616 593,204		11 616 593,204	9 766 999,744
AC510 Prov. PNA & Primes a annuler	2 634 913,897		2 634 913,897	2 248 937,934
AC520 Prov. Assurance Vie			0,000	3 941,706
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	55 908,426		55 908,426	120 101,811
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	8 925 770,881		8 925 770,881	7 394 018,293
AC540 Prov. Part. Bces & Rist. (Vie)				
AC541 Prov. Part. Bces & Rist. (Non Vie)				
AC550 Prov. Egalisation et d'équilibre				
AC560 Autres Prov. Techniques (Vie)				
AC561 Autres Prov. Techniques (Non Vie)				
AC570 Provisions techniques des contrats en UC				
AC6 Créances	38 049 911,542	19 896 716,010	18 153 195,532	16 061 642,385
AC61 Créances Operations Ass. Directe	29 575 497,293	18 971 832,048	10 603 665,245	8 956 387,905
AC611 Primes Acquisées et Non Emises	1 437 353,372		1 437 353,372	635 464,431
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	26 870 052,576	17 706 103,652	9 163 948,924	8 318 560,525
AC612 Créances douteuses / agents généraux	1 268 091,345	1 265 728,396	2 362,949	2 362,949
AC613 Créances indemnisées subrogées				
AC62 Créances Operations Reassurance	3 536 399,858	281 047,000	3 255 352,858	2 521 315,450
AC63 Autres créances	4 938 014,391	643 836,962	4 294 177,429	4 583 939,030
AC631 Personnel	73 810,680	8 289,880	65 520,800	91 488,362
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	1 729 865,872		1 729 865,872	2 440 388,703
AC633 Débiteurs divers	3 134 337,839	635 547,082	2 498 790,757	2 052 061,965
AC64 Créances sur ressources spéciales				
AC7 Autres éléments d'actif	12 087 732,694	2 786 524,710	9 301 207,984	8 165 510,782
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	8 507 496,653	2 770 660,933	5 736 835,720	4 958 342,527
AC72 Charges reportées	2 319 709,870	15 863,777	2 303 846,093	1 917 072,535
AC721 Frais d'Acquisition reportés	2 303 846,093		2 303 846,093	1 917 072,535
AC722 Autres charges à répartir	15 863,777	15 863,777	0,000	0,000
AC73 Comptes de régularisation Actif	1 260 526,171		1 260 526,171	1 290 095,720
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	759 220,265		759 220,265	787 222,114
AC732 Estimation de reassurance acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation	501 305,906		501 305,906	502 873,606
AC74 Ecart de conversion	0,000	0,000	0,000	0,000
AC75 Autres				
Total	90 192 301,221	26 975 222,132	63 217 079,089	57 395 372,049

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

au 31/12/2008 (En DT)

DESIGNATION	MONTANT 2008	MONTANT 2007
<u>CP Capitaux Propres</u>		
CP1 Capital social	12 500 000,000	10 000 000,000
CP2 Reserves & Primes liées Capital Social	40 000,000	40 000,000
CP3 Rachat d'actions propres		
CP4 Autres capitaux propres		
CP5 Résultats reportés	-60 459 120,465	-62 556 518,960
CP5 Resultats reportés	-60 154 806,273	-62 252 204,768
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314,192	-304 314,192
Total CP Av Résultat Exercice	-47 919 120,465	-52 516 518,960
<u>CP6 Résultat Exercice</u>	<u>5 219 059,424</u>	<u>2 097 398,495</u>
Total CP Av Affectation	-42 700 061,041	-50 419 120,465
<u>PA1 Autres passifs financiers</u>		
PA11 Emprunts obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 Autres Emprunts		
PA14 Dettes Etab. Bancaires & Financiers		
<u>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</u>	<u>30 805,524</u>	<u>42 328,210</u>
PA21 Prov. Pensions & Oblig. Similaires		
PA22 Prov. Impôts		
PA23 Autres Provisions	30 805,524	42 328,210
<u>PA3 Provisions techniques brutes</u>	<u>84 920 574,096</u>	<u>86 924 918,227</u>
PA310 Prov. Primes Non Acquises	14 376 900,796	11 113 597,943
PA320 Prov. Assurances Vie	2 732 886,075	2 195 382,106
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	778 200,934	808 367,214
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	63 013 819,495	67 351 783,388
PA340 Prov. Part. Bfces & Rist (Vie)	4 454,489	933,814
PA341 Prov. Part. Bfces & Rist (Non Vie)	325 770,885	308 740,259
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	682 794,489	743 559,214
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)		
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	3 005 746,933	4 402 554,289
<u>PA5 Dettes Dépôts Esp. Reques Cessionnaires</u>	<u>11 616 533,207</u>	<u>9 766 999,744</u>
<u>PA6 Autres dettes</u>	<u>8 528 874,873</u>	<u>10 380 649,421</u>
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	4 728 023,487	3 944 923,734
PA62 Dettes Opérations Reassurance	1 692 705,275	1 699 563,518
PA621 Part. Réassureurs Créances Indemnisées	1 692 705,275	1 699 563,518
PA622 Autres dettes		
PA63 Autres dettes	2 108 146,111	4 736 162,169
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	482 688,758	530 137,869
PA632 Personnel	265 300,741	322 676,715
PA633 Etat,Org. SS & Collectivités Pub.	730 427,712	664 483,035
PA634 Créiteurs divers	629 728,900	3 218 864,550
PA64 Ressources spéciales		
<u>PA7 Autres passifs</u>	<u>820 352,430</u>	<u>699 596,912</u>
PA71 Comptes Régularisations Passif	526 160,254	462 413,215
PA710 Report Commissions Reques Réassureurs	526 160,254	462 413,215
PA711 Estimation de réassurance rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation passif		
PA72 Ecart de conversion		
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	294 192,176	237 183,697
Total	63 217 079,089	57 395 372,049

ETAT DE RESULTAT NON VIE

au 31/12/2008 (En DT)

DESIGNATION	Opérations Brutes 2008	Cessions et Retro 2008	Opérations Nettes 2008	Opérations Nettes 2007
PRNV1 Primes Acquises	35 919 859,290	7 545 064,944	28 374 794,346	20 063 067,360
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	39 183 162,143	7 927 099,201	31 256 062,942	23 333 075,235
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquises	-3 263 302,853	-382 034,257	-2 881 268,596	-3 270 007,875
PRNT3 Pdts Plac. Alloués Etat Résultat	1 012 970,347		1 012 970,347	1 496 083,160
PRNV2 Autres Produits Techniques	2 329 472,098		2 329 472,098	1 534 153,594
CHNV1 Charge de Sinistres	-24 722 943,514	-3 965 005,102	-20 757 938,412	-15 580 621,842
CHNV11 Montant payés	-29 060 907,407	-2 433 252,514	-26 627 654,893	-27 465 614,658
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	4 337 963,893	-1 531 752,588	5 869 716,481	11 884 992,816
CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques	1 396 807,356		1 396 807,356	-7 742,853
CHNV3 Part. Bfices & Ristournes	-17 030,626		-17 030,626	35 594,029
CHNV4 Frais d'exploitation	-9 189 822,027	-1 550 812,866	-7 639 009,161	-6 710 251,759
CHNV41 Frais Acquisition	-6 506 567,017		-6 506 567,017	-5 329 126,946
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	386 773,558		386 773,558	646 089,549
CHNV43 Frais d'administration	-3 070 028,568		-3 070 028,568	-3 248 866,335
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs		-1 550 812,866	1 550 812,866	1 221 651,973
CHNV5 Autres Charges Techniques	-472 912,378		-472 912,378	-522 363,916
CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage	60 764,725		60 764,725	102 321,208
Resultat Technique Non Vie	6 317 165,271	2 029 246,976	4 287 918,295	410 238,981

ETAT DE RESULTAT VIE

au 31/12/2008 (En DT)

DESIGNATION	Opérations Brutes 2008	Cessions et Retro 2008	Opérations Nettes 2008	Opérations Nettes 2007
PRV1 Primes	1 565 297,769	194 417,590	1 370 880,179	1 045 574,782
PRV11 Primes Emises & Acceptées	1 565 297,769	194 417,590	1 370 880,179	1 045 574,782
PRV2 Produits de Placements				
PRV21 Revenus des Placements				
PRV22 Autres Produits Placements				
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements				
PRV23 Profits Provenant Réalisation Placements				
PRV3 Plus Values Non Réalisées / Placements				
PRV4 Autres produits techniques	20 512,450		20 512,450	24 058,400
CHV1 Charge de sinistres	-435 034,290	-72 892,241	-362 142,049	-605 751,548
CHV11 Montants payés	-465 200,570	-137 085,626	-328 114,944	-235 914,234
CHV12 Var. Prov. Sinistres	30 166,280	64 193,385	-34 027,105	-369 837,314
CHV2 Variation des Autres Provision	-537 503,969	0,000	-537 503,969	-252 038,361
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-537 503,969		-537 503,969	-252 038,361
CHV22 Autres Provisions techniques				
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte				
CHV3 Part. Bfices & Ristournes	-3 520,675		-3 520,675	-933,814
CHV4 Frais d'exploitation	-237 904,626	-37 105,559	-200 799,067	-191 810,900

CHV41 Frais d'acquisition	-162 803,638		-162 803,638	-143 262,427
CHV43 Frais d'administration	-75 100,988		-75 100,988	-80 622,769
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs		-37 105,559	37 105,559	32 074,296
CHV5 Autres Charges techniques	-1 035,621		-1 035,621	-650,502
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.				
CHV92 Correction Valeur / Placements				
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements				
CHV10 Moins Values Non Réalisées / Placements				
CHV12 Pdts Plac. Alloués Etat Résultat	42 063,680		42 063,680	52 011,998
Resultat Technique Vie	412 874,718	84 419,790	328 454,928	70 460,055

ETAT DE RESULTAT

au 31/12/2008 (En DT)

DESIGNATION	Montant	
	2008	2007
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Reassurance Non Vie</u>	4 287 918,295	410 238,981
-		
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Reassurance Vie</u>	328 454,928	70 460,055
-		
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	1 708 338,161	2 310 745,930
PRNT11 Revenus des placements	1 472 180,389	1 623 655,781
PRNT12 Produits des autres Placements		
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements		224 282,539
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	236 157,772	462 807,610
<u>PRNT3 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	-42 063,680	-52 011,998
-		
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	-653 304,134	-762 650,772
CHNT11 Charges des Placements	-495 753,360	-647 690,592
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-150 868,217	-114 960,180
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-6 682,557	
<u>CHNT2 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>	-1 012 970,347	-1 496 083,160
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	648 780,786	560 721,909
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>		
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	5 265 154,009	1 041 420,945
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	-46 094,585	-34 874,833
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	5 219 059,424	1 006 546,112
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>		1 090 852,383
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>		
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>		
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	5 219 059,424	2 097 398,495

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2008	2007
Engagements Reçus	14 105,000	14 105,000
Cautions Agents Généraux	14 105,000	14 105,000
Engagements Données	35 646,701	35 646,701
Caautions données aux assurés	35 646,701	35 646,701

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE		
AU 31/12/2008 (En DT)		
DESIGNATION	Montant 2008	Montant 2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	44 982 696,314	31 554 731,626
Sommes versées pour paiement des sinistres	-28 169 172,555	-26 493 901,222
Encaissements des primes reçues (acceptations)	217 059,042	146 120,372
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)		
Commissions versées sur les acceptations		
Décaissements de primes pour les cessions	-3 088 013,192	-2 567 507,506
Encaissements des sinistres pour les cessions		
Commissions reçues sur les cessions		
Commissions versées aux intermédiaires	-4 839 487,365	-3 698 908,636
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 879 302,198	-2 461 525,719
Variation des dépôts auprès des cédantes		
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-3 625 344,488	-8 427 637,503
Encaissements liés à la cession de placements financiers	2 822 007,608	12 323 835,754
Taxes sur les assurances versées au trésor	-4 636 558,608	-4 304 767,834
Produits financiers reçus	1 513 677,120	2 165 720,433
Impôt sur les bénéfices payés		
Autres mouvements	-4 136 202,864	3 204 252,892
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-1 838 641,186	1 440 412,657
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-43 168,423	-35 822,265
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles		
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-44 435,400	
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	375 000,000	
Flux de trésorerie provenant des activités d'invt	287 396,177	-35 822,265

Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	2 500 000,000	
Dividendes et autres distributions		
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de fin	2 500 000,000	0,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	948 754,991	1 404 590,392
Trésorerie de début d'exercice	2 870 628,226	1 466 037,834
Trésorerie de fin d'exercice	3 819 383,217	2 870 628,226

Notes aux états financiers

I- Présentation de la Société et Faits marquants

1- Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 20 000 000DT, divisé en 4 000 000 actions de DT 5 le nominal, dont 12 500 000DT libéré.

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché Tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- ❖ La branche automobile ;
- ❖ La branche IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers, Risques spéciaux et Vol) ;
- ❖ La branche maritime et transport ;
- ❖ La branche groupe maladie invalidité ;
- ❖ La branche vie.

2- Faits marquants

Augmentation du capital social :

L'augmentation du capital de 10.000 MD à 20.000 MD a été concrétisée par la libération du 1er quart en octobre 2008 et du 2ème quart au début de l'exercice 2009.

Développement du portefeuille et amélioration de l'image de marque:

Poursuite des actions commerciales et ce, en adéquation avec la politique de souscription visant l'amélioration de la structure et le développement de notre portefeuille, repositionnant ainsi le lloyd Tunisien sur le marché des assurances.

- Le chiffre d'affaires a enregistré une croissance remarquable de 30,5 %.
- Le résultat s'est nettement amélioré en dégageant un bénéfice net de 5,2 MD contre 2,1 MD en 2007.

Gestion sinistres :

Une action d'organisation et d'amélioration de la qualité de gestion des dossiers sinistres à travers l'instauration des mécanismes de gestion efficaces et le suivi permanent des dossiers sinistres a été engagée dont les résultats sont tangibles.

- La charge de sinistres totalise 25,1 MD contre 19,1 MD en 2007 soit +30%.
- Des dépenses de sinistres presque au même niveau que 2007 soit 30,1 MD contre 30,4 MD.

Assainissement social et Optimisation des Effectifs :

En application de la décision du Conseil d'Administration du 26/09/2007, un assainissement a été entrepris avec le départ de 27 personnes volontaires en retraite anticipée validé par le comité du contrôle de licenciement. Ce qui a ramené les effectifs à environ 128 personnes; objectif fixé dans le plan redressement. Ainsi,

- Le ratio de productivité se situe à 319 mD contre 206 mD en 2007

- Le taux d'encadrement se situe à 52% contre 44% en 2007.

Maîtrise des frais de gestion :

- Les frais de gestion ont totalisé 12 MD contre 11,4 MD en 2007, soit 28,5% par rapport au CA contre 34,5% en 2007.
- Les frais généraux (Hors indemnités de départ, commissions, dotations aux amortissements et aux provisions) ont régressé de 11,4% et n'ont totalisé que 5 MD soit 12,3% par rapport au CA contre 18,1% en 2007.

Gestion des archives :

Une société spécialisée dans la gestion des archives (ARCHIDOC) a été engagée pour organiser les archives, faire l'inventaire des dossiers et constituer une base d'archivage. Cette mission est à sa dernière phase de mise en place des procédures.

Recherche d'un nouveau système informatique :

Conformément aux recommandations du conseil d'administration, des études ont été engagées pour la recherche d'un système informatique intégré qui couvre toute l'activité de la société. A cet égard, après une étude approfondie des offres présélectionnées, le choix est en cours de finalisation.

II- Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2008 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations ;

1- Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Autres immobilisations incorporelles	33%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

2- Placements

2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle Lloyd Tunisien détient une participation pour les actions et titres non cotés.

Les moins values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

3- Créances nées des opérations d'assurance directe

3.1 Arriérés agences

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit : **arriérés arrêtés au 31/12/2008 - recouvrements prévisionnels** (Taux de recouvrements moyen pour chaque année x arriéré par age) - **commissions à payer aux agents- cautionnement reçus – les retours non paiements post-clôture des créances.**

3.2 Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie. Les primes contentieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée de la manière suivante : $100\% \times \text{Solde comptable des Créances contentieuses} - 70\% \times \text{Injonctions certaines} - \text{Encaissements prévisionnels}$.

3.3 Créances douteuses sur agents généraux

Ce compte enregistre les créances de la compagnie sur des agences éteintes, ces créances mises en relief à l'occasion de l'opération d'apurement menée lors de la privatisation de la compagnie sont totalement provisionnées.

4- Effets et chèques en portefeuille

4.1 Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses. Les effets et chèques impayés sont examinés cas par cas. Ceux estimés irrécupérables font l'objet d'une provision pour dépréciation à 100 %.

4.2 Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses.

5- Provisions techniques

5.1 Provisions Techniques Assurance Vie

5.1.1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part.

Cette provision est calculée par contrat selon les formules actuarielles prévues par la fiche technique allouée à chaque catégorie de contrat et certifiées par un actuare.

5.1.2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie.

5.1.3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

5.2 Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan.

5.2.1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis.

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocédées.

5.2.2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

5.2.3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle. Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux.

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature.

5.2.4 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes.

5.2.5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours.

❖ *La provision mathématique des rentes :*

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer, elle est calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés.

❖ *La provision pour risque d'exigibilité :*

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins value latente, la plus value éventuelle n'est pas constatée. Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres.

❖ *La provision pour risques en cours :*

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégageant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche.

5.2.6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable.

6.1- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part.

6.2- Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

III- Analyse des Etats Financiers au 31/12/2008**1- Actifs****AC1 : Les actifs incorporels**

Le solde de la rubrique « actifs incorporels nets » s'élève au 31 décembre 2008 à 35 843 DT contre 13 325 DT au 31 décembre 2007. L'augmentation de 22 518 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	7 590	7 590	0
Concessions, brevets, licences et marques	717 224	676 567	40 657
Total actifs incorporels bruts	724 814	684 157	40 657
Amortissements	-688 971	-670 831	-18 140
Total actifs incorporels nets	35 843	13 325	22 518

Les des actifs incorporels bruts ont augmenté de 40 657 DT et les dotations aux amortissement de cette rubrique et de l'ordre de 18 140 DT.

AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2008 à 608 694 DT contre 722 841 DT au 31 décembre 2007. La variation étant de 114 147 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Actifs Corporels D'exploitation			
Installations techniques et machines	1 698 831	1 645 984	52 847
Autres installations, outillages et mobiliers	671 580	666 840	4 740
Actifs corporels d'exploitation bruts	2 370 411	2 312 824	57 587
Amortissements	-1 761 717	-1 589 983	-171 734
Actifs corporels nets	608 694	722 841	-114 147

AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2008 à 23 501 545 DT contre 22 665 052 DT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 836 494 DT :

Libellé	2008	2007	Variation	
Placements				
Terrains et constructions	5 941 634	5 758 138	183 496	
Actions, titres à RV & parts FCP	2 856 309	1 503 439	1 352 870	
Obligations et titres à revenus fixes	16 288 949	16 835 213	- 546 264	(i)
Prêts aux personnels	244 295	258 293	- 13 998	
Dépôts et cautionnements	11 651	11 651	0	
Total placements bruts	25 342 838	24 366 735	976 104	
Amortissements et provisions	-1 841 293	-1 701 683	- 139 610	(ii)
Placements nets	23 501 545	22 665 052	836 494	

(ii) Au 31 décembre 2008, les obligations et les titres à revenus fixes se détaillent comme suit :

Nature	2008
Obligations non cotés	2 075 000
Bon de Trésor	14 213 949
Total	16 288 949

(iii) La variation des amortissements et des provisions se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Amort. Immeubles bâtis hors exploitation	1 391 564	1 278 144	113 420	
Amort. Immeubles bâtis d'exploitation	233 087	218 411	14 676	
Prov .dep part et act Ste imb non cotés	50 000	50 000	0	
Total des amortissements des immeubles	1 674 651	1 546 555	128 096	(a)
Provisions / Actions et titres cotés	11 514	0	11 514	(b)
Provisions / Actions et titres non cotés	60 136	60 136	0	(c)
Provision / Prêts aux personnels	91 274	91 274	0	
Provision / Dépôts et cautionnements	3 717	3 717	0	
Total des provisions	166 642	155 127	11 514	
Total des amortissements et des provisions	1 841 293	1 701 683	139 611	

- (a) La variation des amortissements des immeubles correspond à la dotation aux amortissements de l'année.
- (b) Les actions et titres cotés sont évalués à la clôture aux cours boursiers moyens du mois de décembre 2008. Les moins values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice.

La provision pour dépréciation des titres et actions cotés	
Provision pour dépréciation actions Magasin Général	9 976
Provision pour dépréciation actions STB	1 538
Total	11 514

- (c) Les actions et titres non cotés sont évalués à leurs valeurs mathématiques calculées sur la base des bilans des sociétés en question. Les moins values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent au résultat de l'exercice. Les moins values dégagées, totalement provisionnées sont estimées à 60 136 DT.

1-1 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								VCN
	Ouv.	Acq.	Ces.	Clôt.	A l'ouv.		Augmentation		Diminution		A la clôture		
					Amt.	Prov.	Amt.	Prov.	Amt.	Prov.	Amt.	Prov.	
1. Actifs incorp	684 157	40 658	0	724 814	670 831	0	18 140	0	0	0	688 971	0	35 843
R&D	7 590	0	0	7 590	7 590	0	0	0	0	0	7 590	0	0
Conces. brev. licenc. marques	676 567	40 658	0	717 224	663 241	0	18 140	0	0	0	681 381	0	35 843
Fonds de com	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Actifs corp	2 312 824	58 287	700	2 370 412	1 589 983	0	171 735	0	0	0	1 761 717	0	608 694
Inst tech&mach	1 645 984	53 547	700	1 698 831	1 217 621	0	124 179	0	0	0	1 341 800	0	357 031
Aut inst outillage et mobilier	666 840	4 740	0	671 580	372 361	0	47 556	0	0	0	419 917	0	251 663
Acomp-versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Placement	24 366 735	4 465 237	3 489 134	25 342 838	1 496 555	205 127	128 096	11 514	0	0	1 624 651	216 642	23 501 545
Terr & const exp&h.exp	5 758 138	558 495	375 000	5 941 634	1 496 555	50 000	128 096	0	0	0	1 624 651	50 000	4 266 983
Autres placements financiers	18 608 596	3 906 742	3 114 134	19 401 204	0	155 127	0	11 514	0	0	0	166 642	19 234 562
Actions, autres titres à revenu var.	1 503 439	3 430 344	2 077 474	2 856 309	0	60 136	0	11 514			0	71 651	2 784 658
Obligations et autres titres à revenu fixe	16 835 213	434 625	980 889	16 288 949	0	0	0				0	0	16 288 949
Autres prêts	258 293	41 772	55 770	244 295	0	91 274	0				0	91 274	153 022
Autres	11 651		0	11 651	0	3 717	0				0	3 717	7 933
TOTAL GLOBAL	27 363 716	4 564 182	3 489 834	28 438 064	3 757 369	205 127	317 970	11 514	0	0	4 075 340	216 642	24 146 082

1-2 Notes sur l'état Récapitulatif des Placements (Annexe 9)

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-valeur latente:
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	5 941 633,717	4 266 982,705	5 896 196,217	-45 437,500
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	1 804 509,949	1 732 852,169	1 974 349,158	169 839,209
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000,000	225 000,000	234 845,625	9 845,625
Autres parts d'OPCVM	826 799,078	826 799,078	826 799,078	0,000
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 075 000,000	2 075 000,000	2 075 000,000	0,000
Autres dépôts	3 819 383,217	3 819 383,217	3 819 383,217	0,000

AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs et des co-assureurs dans les réserves pour primes non acquises et dans les réserves pour sinistres à payer. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Provision sinistres non vie	8 925 771	7 394 018	1 531 753
Provision sinistres vie	55 908	120 102	-64 194
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	2 634 914	2 248 938	385 976
Provision assurance vie		3 942	-3 942
Total	11 616 593	9 767 000	1 849 593

AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à 18 153 196 DT contre 16 061 642 DT au 31 décembre 2007. La variation positive de 2 091 554 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	29 575 497	27 846 988	1 728 509	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	3 536 400	2 708 315	828 085	

Autres créances	4 938 014	5 012 384	-74 370	(B)
Total des créances brutes	38 049 912	35 567 687	2 482 225	
Provisions pour dépréciation des créances	-19 896 716	-19 506 045	- 390 671	
Créances nettes	18 153 196	16 061 642	2 091 554	

A. Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2008 à 29 575 497 DT contre 27 846 988 DT au 31 décembre 2007. La variation de 1 728 510 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	1 437 353	635 464	801 889	(i)
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	26 870 053	25 943 432	926 621	(ii)
Créances douteuses sur agents généraux	1 268 091	1 268 091	0	(iii)
Total des créances brutes	29 575 497	27 846 988	1 728 510	

(i) Le solde des primes acquises et non émises s'élève au 31 décembre 2008 à 1 437 353 DT contre 635 464 DT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 801 889 DT.

(ii) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Autres créances nées des opérations d'Ass Directes				
Arriérés agences	14 939 958	14 259 950	680 008	(a)
Primes Retournées pour Non Paiement	9 702 959	9 052 974	649 985	(b)
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	645 477	549 432	96 045	
Autres créances nées des opérations d'AD	1 581 658	2 081 077	-499 419	(c)
Total des créances brutes	26 870 052	25 943 432	926 620	
Provisions sur arriérés agences	7 426 951	7 642 853	-215 902	
Prov sur créances contentieuses primes et non paiement	8 703 966	8 208 966	495 000	
Prov sur créances Motif Technique & Ristourne	607 432	607 432	0	
Provisions sur Autres créances nées des op d'AD	967 754	1 165 620	-197 866	
Total des provisions	17 706 103	17 624 871	81 232	
Total des créances nettes	9 163 949	8 318 561	845 388	

(a) Les arriérés agences font l'objet d'une provision calculée en tenant compte de l'ancienneté des arriérés. Les bases de calcul des provisions tiennent comptes des commissions à payer aux agents généraux.

Les arriérés sont provisionnés pour un montant de 7 426 951 DT.

(b) Le solde des primes contentieuses & non paiement s'élève au 31 décembre 2008 à 9 702 959 DT contre 9 052 974 DT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 649 985 DT. Ils sont provisionnés pour un montant de 8 703 966 DT.

(c) Les autres créances nées des opérations d'assurance directes sont ventilées comme ci-après :

Libellé	2008	2007	Variation
Compte courant agents	1 318 578	1 620 131	-301 553
Sinistres à la disposition des agents	117 809	117 809	0
Compte d'attente à régulariser	145 271	343 137	-197 866
Total	1 581 658	2 081 077	-499 419

Le montant des provisions pour les autres créances s'élève à 967 754 DT.

- (iii) Les créances douteuses sur les agences clôturées, issues de l'opération d'apurement menée avant la privatisation de la compagnie en 2001. Ces créances douteuses nettes totalisent 1 268 091 DT :

Nature	Montant
Soldes débiteurs	2 149 904
Soldes créditeurs	- 881 812
Total	1 268 091

La société Lloyd Tunisien a constitué une provision pour dépréciation sur ces créances nettes pour un montant de 1 265 728 DT.

B. Créances Opération Réassurances :

Le solde net des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2008 à 3 255 352 DT contre 2 521 315 DT au 31 décembre 2007. La variation de 734 037 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Créances des opération de réassurances	3 536 399	2 708 315	828 084
Provision	-281 047	-187 000	-94 047
Total des créances de réassurances nettes	3 255 352	2 521 315	734 037

La société Lloyd Tunisien a constitué une provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT au cours de l'exercice 2008.

C. Autres créances :

Libellé	2008	2007	Variation	
Personnel	73 811	99 778	-25 967	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	1 729 866	2 440 389	-710 523	(ii)
Débiteurs divers	3 134 337	2 472 217	662 120	(iii)
Total des créances brutes	4 938 014	5 012 384	-74 370	
Provision pour dépréciation	-643 837	-428 445	-215 392	
Total des créances nettes	4 294 177	4 583 939	-289 762	

- (i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel. Ces avances sont provisionnées à concurrence de 8 290 DT.

- (ii) Le solde des créances envers l'Etat, Organismes de Sécurité Sociale et Collectivité Publiques s'élève au 31 décembre 2008 à 1 729 866 DT contre 2 440 389 DT en 2007, soit une diminution de 710 523 DT. Cette variation se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Etat Impôt et Taxes Indirectes TQ	1 567	1 804	-237
Etat impôt et taxe droit de patente	1 670 449	2 419 351	-748 902
Debit credit div.prets cnss	0	0	0
Acomptes provisionnels	31 387	0	31 387
Prêt logement	4 866	4 866	0
CAVIS	21 597	14 368	7 229
Total	1 729 866	2 440 389	- 710 523

- (iii) Le solde des débiteurs divers bruts s'élève au 31 décembre 2008 à 3 134 337 DT contre 2 472 217 DT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 662 120 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Débiteurs divers FGA	4 312	4 312	0	
Autres débiteurs divers	1 905 115	1 482 088	423 027	(a)
Débiteurs, location immeubles	228 415	202 437	25 978	(b)

Débiteurs, règlements sinistres	37 801	37 801	0	(c)
Débiteurs, sinistres IDA	942 582	709 887	232 695	(d)
fournisseurs	16 113	35 693	-19 580	(e)
Débiteurs divers bruts	3 134 338	2 472 217	662 120	
Provision pour dépréciation	- 635 547	- 420 155	-215 392	
Débiteurs divers nets	2 498 791	2 052 062	446 728	

(a) Le solde du compte « autres débiteurs divers » se détaille comme suit :

Nature	Montant
Débiteurs divers blocage saisie	952 094
Débiteurs divers RECV ACT JUDI	102 180
Débiteurs divers trésorerie générale	805 923
Débiteurs divers trésorerie générale/loy	632
Débiteurs divers participation siège FTUSA	44 286
Total	1 905 115

(b) Le solde des débiteurs location immeubles est provisionné à concurrence de 162 440 DT

(c) Ce compte enregistre des règlements sinistres sur exercices antérieurs. Le solde de ce compte s'élève à 37 801 DT et est totalement provisionné.

(d) Ce compte enregistre les paiements sinistres, en application des conventions IDA . Le solde

Des créances IDA relatif à la Compagnie ITIHAD est totalement provisionné soit une provision de 196 605 DT.

D. Les provisions pour dépréciation des créances :

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Provisions pour dépréciation / Arr AG	17 706 103	17 624 871	81 232	(i)
Provision pour dépréciation créances douteuses / AG	1 265 728	1 265 728	0	(ii)
Total des provisions sur créances nées d'op d'Ass Dir	18 971 831	18 890 600	81 232	
Provision Pour dépréciation des cessions et retro	281 047	187 000	94 047	
Provision pour dépréciation des autres créances	643 837	428 445	215 392	(iii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	19 896 715	19 506 045	390 671	

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes s'élèvent à 17 706 103 DT se détaillant comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Provisions sur arriérés agences	7 426 951	7 642 853	-215 902
Provisions sur créances contentieux primes	8 703 966	8 208 966	495 000
Provisions sur comptes courants	704 674	704 674	0
Provisions sur sinistres à disposition des agents	117 809	117 809	0
Provisions sur comptes d'attentes	145 271	343 137	-197 866
prov pour depr crean annul motif tech	549 432	549 432	0
prov pour depr crean annul rist	58 000	58 000	0
Total	17 706 103	17 624 871	81 232

- (ii) Le Lloyd Tunisien a maintenu au 31 décembre 2008 la provision pour dépréciation sur les créances douteuses nettes, des agents généraux d'un montant de 1 265 728 DT.
- (iii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Provision pour dépréciation/ débiteurs, location imm	139 824
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	11 701
Provision pour dépréciation/ débiteurs, règ sinistres / exercices antérieurs	37 801
Provision pour dépréciation loyer	22 616
Provision pour dépréciation/ personnel	8 290
Provision pour dépréciation/ deb divers saisies arrêts	227 000
Provision pour dépréciation/ deb divers ITIHAD	196 605
Total	643 836

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à 9 301 208 DT contre 8 165 510 DT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 1 135 698 DT se détaillant comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	8 507 497	7 495 096	1 012 401	A
Charges reportées	2 319 710	1 932 936	386 774	B
Comptes de régularisation actifs	1 260 526	1 290 096	-29 570	C
Total des autres éléments d'actifs bruts	12 087 733	10 718 128	1 369 605	
Provisions / autres éléments d'actifs	-2 786 525	-2 552 618	-233 907	
Total des autres éléments d'actifs nets	9 301 208	8 165 510	1 135 698	

A. Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à 5 736 836 DT contre 4 958 343 DT au 31 décembre 2007. La variation positive de 778 495 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Effets à recevoir	928 587	662 127	266 460	(i)
Effets et chèques impayés	3 465 335	3 725 157	-259 822	(ii)
Banques	4 094 284	3 084 939	1 009 345	(iii)
CCP et chèques postaux	18 532	22 380	-3 848	(iv)
Caisses	759	492	267	(v)
Total des avoirs bruts	8 507 497	7 495 096	1 012 402	
Provision / effets et chèques impayés et banques	-2 770 661	-2 536 754	-233 907	(ii)
Total des avoirs nets	5 736 836	4 958 343	778 495	

(i) Les effets à recevoir ont fait l'objet d'un inventaire physique au 31 Décembre 2008.

(ii) Le solde brut des effets et chèques impayés s'élève au 31 décembre 2008 à 3 465 335 DT contre 3 725 157 DT au 31 décembre 2007. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Effets et chèques impayés bruts	3 465 335	3 725 157	- 259 822	(a)
Effets et chèques impayés bruts	3 465 335	3 725 157	- 259 822	
Provisions/ effets et chèques impayés	-2 551 054	-2 351 054	- 200 000	
Effets et chèques impayés nets	914 281	1 188 404	-459 822	

- (a) Les effets impayés sont provisionnés à concurrence des montants jugés irrécouvrables soit 2 118 784 DT, les chèques impayés sont provisionnés à concurrence de 432 270 DT comme l'indique le tableau suivant :

Libellé	2008	2007	Variation
Effets impayés bruts	2 984 335	3 276 315	-291 980
chèques impayés bruts	481 000	448 842	32 158
Total Effets et chèques impayés bruts	3 465 335	3 725 157	-259 822
Provisions/ effets impayés	2 118 784	1 918 784	200 000
Provisions/ chèques impayés	432 270	432 270	0
Provisions/ effets et chèques impayés	2 551 054	2 351 054	200 000

- (iii) Le solde des comptes banques s'élève à 4 094 284 au 31 décembre 2008 DT contre 3 084 940 DT au 31 décembre 2007. La variation de 1 009 344 DT se détaille comme suit

Libellé	2008	2007	Variation
BANQUE ATB CENTRALE N°201107016107	1 633 694	1 484 335	149 359
ATB CPT EN DEVISE N° 471148-0011-85	38 642	124 108	-85 466
UIB AGENCE MISR NC 3900714091	93 429	93 429	0
S T B AFRICA C.N 116.100236.1	248 260	88 814	159 446
BANQUE UIB SOUSSE N 3200704338	216 527	189 213	27 314
BANQUE BEST BANK LAC CN 3200578810101849	334 975	169 840	165 135
BANQUE UIB SFAX	65 048	40 891	24 157
BNA CARTHAGE 029 0115 005044	244 920	18 861	226 059
BANQUE UIB AF C.N 3500705808	430 340	262 705	167 635
ATB AG DU LAC N° 047-1107-006864-69	38 136	25 615	12 521
BANQUE DE SUD BARDO 75404700281318	626 879	381 871	245 008
BANQUE ATB VIE N 20 11 07032170	81 966	41 097	40 869
CITI BANK CPT N° 450-133-019	18 552	75 119	-56 567
AUTRES COMPTES BANCAIRES	22 917	89 042	-66 125
Total	4 094 284	3 084 940	1 009 344

Il y a lieu de préciser que des suspens bancaires anciens résultant des décaissements non justifiés et d'encaissements non crédités ont été provisionnés à hauteur de 219 607 DT.

- (iv) Le solde des comptes CCP se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Chèques Postaux 7704	13 143	13 143	0
Chèques Postaux 57068	4 363	8 211	-3 848
CCP -CX 2814/18	1 026	1 026	0
Total	18 532	22 380	-3 848

- (v) Le solde des comptes caisses se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Caisse Siège	58	97	-39
Caisse Sousse	66	66	0
Caisse Agence Sfax	635	329	306
Total	759	492	267

B. Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées s'élève au 31 décembre 2008 à 2 303 846 DT contre 1 917 073 DT au 31 décembre 2007. La variation de 386 773 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	2 303 846	1 917 073	386 773	(i)
Autres charges à répartir	15 864	15 864	0	
Total des charges reportées	2 319 710	1 932 936	386 773	
Amortissements	-15 864	-15 864	0	
Total des charges reportées nettes	2 303 846	1 917 073	386 773	

(i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

C. Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2008 à 1 260 526 DT contre 1 290 096 DT au 31 décembre 2007. La diminution de 29 570 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Intérêts et loyers acquis non échus	759 220	787 222	-28 002	(i)
Autres comptes de régularisation	501 306	502 874	-1 568	(ii)
Total des comptes de régule actifs	1 260 526	1 290 096	-29 570	

(i) Ce compte enregistre les charges comptabilisées d'avance.

Libellé	Montant
Intérêts à recevoir sur obligations	95 495
Intérêts à recevoir sur bons de trésor et comptes à terme	663 725
Intérêt à recevoir sur comptes courants bancaires	0
Total	759 220

2- Capitaux propres et passifs**CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice**

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2008 comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Capital social	12 500 000	10 000 000	2 500 000	
Réserves et primes liées au capital	40 000	40 000	0	
Résultats reportés	-60 459 120	-62 556 519	2 097 399	(i)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	-47 919 120	-52 516 519	4 597 399	
Résultat net de l'exercice	5 219 059	2 097 398	3 121 661	
Capitaux propres après résultat de l'exercice	-42 700 061	-50 419 120	7 719 060	

Les capitaux propres avant résultat de l'exercice s'élève au 31 décembre 2008 à <47 919 120 > DT contre <52 516 519 > DT en 2007. Cette variation de 4 597 399 DT est due à une diminution des résultats reportés déficitaires de 2 097 399 et augmentation du capital social de 2 500 000 DT.

(i) Les résultats reportés au 31 décembre 2008 ont enregistré une amélioration de 2 097 399 DT, due à l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2007 telle que décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juillet 2008. Les résultats reportés au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Résultats reportés	-57 375 630	-59 473 029	2 097 399
Amortissements différés	-2 779 175	-2 779 175	0
Effets Modification Comptables	- 304 314	- 304 314	0
	-60 459 120	-62 556 519	2 097 398

PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour autres risques s'élève au 31 décembre 2008 à 30 805 DT contre 42 328 DT en 2007 soit une baisse de 11 523 DT. Cette rubrique enregistre le risque de paiement d'une pénalité fiscale et d'indemnité de licenciement de personnel. Elle se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Solde provisions pour autres risques et charges départ	42 328	490 258	-447 930
Reprise provisions	11 523	447 930	-436 407
Constitution provisions	0	0	0
Pénalité CNSS	0	0	0
Pénalité taxe unique	0	0	0
Risque pénalité TU 98	0	0	0
Indemnité de licenciement	0	0	0
Solde provisions pour autres risques et charges	30 805	42 328	- 11 523

PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 Décembre 2008 à 84 920 574 DT contre 86 924 918 DT en 2007 soit une baisse de 2 004 344 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	81 405 032	83 920 235	-2 515 203	A
Provisions techniques assurance vie	3 515 542	3 004 683	510 859	B
Total	84 920 574	86 924 918	-2 004 344	

A. Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Provisions pour primes non acquises	14 376 901	11 113 598	3 263 303	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	63 013 819	67 351 783	-4 337 964	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	325 771	308 740	17 031	
Provisions pour égalisation et équilibrage	682 794	743 559	-60 765	
Autre provisions techniques (non vie)	3 005 747	4 402 554	-1 396 807	(ii)
Total	81 405 032	83 920 234	-2 515 202	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de 3 263 303 DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Provision pour PNA RD	2 140 728	2 032 320	108 407
Provision pour PNA Auto	11 298 330	8 171 647	3 126 683
Provision pour PNA Incendie	637 377	593 917	43 460
Provision pour PNA Transport	259 919	269 459	-9 540
Provision pour PNA autres branches	40 546	46 255	-5 710
	14 376 901	11 113 598	3 263 300

(ii) La diminution des provisions pour sinistres non vie de 4 337 964 DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Provision pour sinistres RD	4 379 359	4 363 732	15 627
Provision pour sinistres Auto	54 919 086	60 335 587	-5 416 501
Provision pour sinistres Incendie	3 470 978	2 455 939	1 015 039
Provision pour sinistres autres branches	244 397	196 525	47 872
Total	63 013 819	67 351 783	-4 337 964

Cette variation est due principalement à la diminution de la branche Auto qui se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Provision pour SAP	47 887 931	54 873 389	-6 985 458
Dossier tardifs SAP	6 364 000	4 523 000	1 841 000
Provision pour frais de gestion sin / SAP	2 712 596	2 969 819	-257 223
Recours à encaisser nets de provisions	-2 045 442	-2 030 621	-14 821
Total	54 919 085	60 335 587	-5 416 502

(iii) La diminution des autres provisions techniques de 1 396 808 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Provision mathématique des rentes	1 757 095	1 816 174	-59 079
Provision pour risque en cours	1 248 651	2 586 380	-1 337 729
Total	3 005 746	4 402 554	-1 396 808

(a) La rubrique de provision pour risque en cours se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Provision pour risque en cours Auto	1 105 940	2 586 380	-1 480 440
Provision pour risque en cours Incendie	121 828	0	121 828
Provision pour risque en cours Grêle	20 883	0	20 883
Total	1 248 651	2 586 380	-1 337 729

B. Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Provisions d'assurance vie	2 732 886	2 195 382	537 504
Provisions pour sinistres à payer (vie)	778 201	808 367	-30 166
Provisions pour part aux bénéficiaires et ristournes (vie)	4 454	934	3 520
Total	3 515 541	3 004 683	510 858

PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2008 à 11 616 533 DT contre 9 767 001 DT en 2007 soit une augmentation de 1 849 532 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA	2 811 898	2 366 725	445 173
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA acceptées	- 176 984	- 113 845	-63 139

Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP	8 996 856	7 540 983	1 455 873
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP acceptées	- 15 237	- 26 862	11 625
Total	11 616 533	9 767 001	1 849 532

PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2008 à 8 528 874 DT contre 10 380 650 DT en 2007 soit une diminution de 1 851 776 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	4 728 023	3 944 924	783 099	A
Dettes nées d'opérations de réassurances	1 692 705	1 699 564	-6 859	
Autres dettes	2 108 146	4 736 162	-2 628 016	B
Total	8 528 874	10 380 650	-1 851 776	

A. Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

L'augmentation des dettes nées d'opérations d'assurances directes de 782 804 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Compte courant agents	321 405	551 295	-229 890
FC compléments et autres C courant agents	105 178	105 178	0
Commissions à payer Agents	1 729 241	1 574 486	154 755
Arriérés	30 015	0	30 015
Compte Co-assureur LLOYD Apériteur	116 634	164 241	-47 607
Commissions à payer en co-assurance	123 519	83 578	39 941
Compte d'attente à régulariser agents	2 301 736	1 466 146	835 590
Primes contentieuses	295		295
Total	4 728 023	3 944 924	782 804

B. Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2008 à 2 108 146 DT contre 4 736 163 DT en 2007 soit une diminution de 2 628 017 DT.

Libellé	2008	2007	Variation	
Dépôts et cautionnements reçus	482 689	530 138	-47 449	(i)
Personnel	265 300	322 677	-57 377	
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	730 428	664 483	65 945	(ii)
Créditeurs divers	629 729	3 218 865	-2 589 136	(iii)
Total	2 108 146	4 736 163	-2 628 017	

(i) La diminution des dépôts et cautionnements reçus de 47 449 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Dépôts et cautionnements reçus des agents	291 859	285 523	6 336
Dépôts de garantie reçus des assurés	177 774	233 863	-56 089
Dépôts de garantie reçus des locataires	13 056	10 752	2 304
Total	482 689	530 138	-47 449

(ii) L'augmentation des dettes envers l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités locales de 65 945 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Etat, taxe unique	359 272	275 146	84 126
Etat, impôts et taxes dir cpte ces	39 878	7 127	32 751
Autres	125 796	161 172	-35 376
Dettes envers l'Etat	524 946	443 445	81 501
CNSS allocation familiale	169 010	163 568	5 442
CNSS à payer	2 619	18 696	-16 077
Charges sociales sur congés à payer	30 232	33 361	-3 129
Autres	3 621	5 413	-1 792
Dettes envers les organismes sociaux	205 482	221 038	-15 556
Total dettes envers l'Etat et organismes sociaux	730 428	664 483	65 945

(iii) La diminution des dettes envers les créiteurs divers de 2 589 137 DT se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
Charges à payer	293 945	264 821	29 124
Fournisseur ordinaire SAGEP	0	106 997	-106 997
Divers Fournisseurs ordinaires	27 958	59 937	-31 979
Compte courant actionnaires	2	2 500 002	-2 500 000
Autres créiteurs divers	307 823	287 108	20 715
Dettes envers les créiteurs divers	629 728	3 218 865	-2 589 137

PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation	
Report Commissions Reçues Réassureurs	526 160	462 413	63 747	
Concours bancaires et autres passifs financiers	294 192	237 184	57 008	(i)
Total	820 352	699 597	120 755	

(i) Les concours bancaires et les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Libellé	2008	2007	Variation
BANQUE BFT 2318	28	28	0
BANQUE UIB MAT 4800001256	1 241	1 241	0
UIB VIE C.N 3500711182	230 400	230 400	0
BANQUE ATB MECHTEL	287	287	0
BANQUE DU SUD 3440 4700205 2	57 008	0	57 008
BANQUE DE TUNISIE (TUNIS)	394	394	0
AUTRES BANQUES	4 834	4 834	0
Total	294 192	237 184	57 008

IV- NOTE SUR L'ETAT DE RESULTAT :

1- Production

1.1- Primes Emises

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions s'élèvent à 40 748 459 DT au 31 décembre 2008 contre 30 694 643 DT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 32,75%.

1.2- Primes Acquisées

A. Primes Acquisées Non Vie

Au 31 décembre 2008, les primes acquises non vie, avant cessions et rétrocessions, s'élèvent à 35 919 858 DT contre 25 910 745 DT en 2007, soit une augmentation de 38,63%.

Libellé	2008	2007	Var 2008 / 2007	
			Val	%
Primes Nettes Ex & Ant				
Risques Divers	4 768 294	4 258 875	509 419	11,96%
Automobile	26 728 662	18 571 013	8 157 649	43,93%
Acc. de travail	-41 719	0	-41 719	
Incendie	2 165 586	1 959 265	206 321	10,53%
Transport	1 821 655	1 759 626	62 029	3,53%
Grêle	141 790	163 956	-22 166	-13,52%
groupe	2 820 331	2 412 837	407 494	16,89%
Total	38 404 599	29 125 572	9 279 027	31,86%
Var Prov. Annulation Primes	0	-4 684	4 684	-100%
Var Prov. PANE	778 561	472 872	305 689	64,65%
Total Primes Nettes	39 183 160	29 593 760	9 589 400	32,40%
Var Prov. PNA	-3 263 302	-3 683 014	419 712	-11,40%
Primes Acquises	35 919 858	25 910 745	10 009 113	38,63%

B. Primes Acquises Vie

Les primes acquises vie, avant cessions et rétrocessions, sont passées à 1 565 298 DT au 31 décembre 2008 contre 1 235 023 DT en 2007, soit une augmentation de 26,74%.

Libellé	2008	2007	Var 2008 / 2007	
			Val	%
Primes émises & acceptées nettes	1 541 970	1 211 887	330 083	27,24%
Var Prov. Annulation Primes	0	12 226	-12 226	-100,00%
Var Prov. PANE	23 328	10 910	12 418	113,82%
Primes Acquises	1 565 298	1 235 023	330 275	26,74%

2- Charges des sinistres

2.1- Charges des Sinistres non vie

Les charges des sinistres non vie, avant cessions et rétrocessions, ont enregistré une augmentation jusqu'au 31 décembre 2008 de 32,83 % par rapport à l'exercice 2007. Cette augmentation est due à une diminution de la variation du montant des provisions pour sinistres à payer soit 56,79%.

Libellé	2008	2007	Var 2008 / 07	
			Val	%
Sinistres payés	29 677 967	30 489 188	-811 221	-2,66%
Versements de rentes	139 746	288 137	-148 392	-51,50%
Recours et sauvetages encaissés	-2 438 874	-3 782 967	1 344 093	-35,53%
Frais de Gestion des sinistres	1 569 598	1 555 374	14 224	0,91%
Participation aux résultats	112 472	103 375	9 097	8,80%
Prestations payées	29 060 907	28 653 106	407 801	1,42%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	63 013 819	67 351 783	-4 337 964	-6,44%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-67 351 783	-77 392 040	10 040 257	-12,97%
Variation de la provision pour sinistres à payer	-4 337 964	-10 040 257	5 702 293	-56,79%
Charge de sinistres	24 722 944	18 612 849	6 110 094	32,83%

Les sinistres payés au 31 décembre 2008 s'élèvent à 29 677 967 DT contre 30 489 188 DT en 2007 soit une diminution de 2,66%. Cette baisse a touché principalement les branches automobile et transport

En ce qui concerne les sinistres payés de la branche automobile, ils représentent la part la plus élevée à savoir 85,44%. Les sinistres payés se détaillent par branches comme suit :

Désignation		2008		2007		Var 08/07
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	Part en %
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	582 384	1,93%	282 807	0,92%	105,93%
	Automobile	25 843 956	85,44%	27 816 807	90,16%	-7,09%
	Incendie	889 339	2,94%	176 775	0,57%	403,09%
	Transport	185 406	0,61%	197 105	0,64%	-5,94%
	Grêle	199 104	0,66%	192 689	0,62%	3,33%
	groupe	1 965 226	6,50%	1 819 037	5,90%	8,04%
	Total AD NV	29 665 419	98,08%	30 485 223	98,81%	-2,69%
Accept°	Risques Divers	12 259	0,04%	3 246	0,01%	277,59%
	Incendie	288	0,00%	718	0,00%	-59,82%
	Total Accept NV	12 547	0,04%	3 964	0,01%	216,48%
Total Non Vie	29 677 967	98,12%	30 489 187	98,82%	-2,66%	
Affaires Directes Vie	Vie	569 467	1,88%	283 618	0,92%	100,79%
	Total Vie	569 467	1,88%	364 566	1,18%	56,20%
Total Général	30 247 434	100,00%	30 853 753	100,00%	-1,97%	

2.2- Charges des Sinistres vie

Désignation	2008	2007	Var 08/07	
			Valeur	%
Sinistres et capitaux échus	569 467	283 618	285 849	100,79%
Recours & Sauvetages Encaissé	-104 952	0	-104 952	
Frais de Gestion des sinistres	686	629	57	9,09%
Prestations payées	465 201	284 247	180 954	63,66%
Provisions SAP à la clôture	778 201	808 367	-30 166	-3,73%
Provisions SAP à l'ouverture	-808 367	-318 428	-489 939	153,86%
Variation Provision SAP	-30 166	489 939	-520 105	-106,16%
Charge des sinistres Vie	435 034	774 186	-339 152	-43,81%

Les charges des sinistres vie, avant cessions et rétrocessions, ont baissé de 339 152 DT par rapport à L'exercice 2007.

2.3- Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10) :

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de surveillance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>			
Inventaire N-2 2006					
Règlements cumulés	31 958 611	16 139 928	2 840 677		
Provisions pour sinistres	19 650 314	28 370 215	8 006 444		
Total charges des sinistres	51 608 925	44 510 143	10 847 122		
Primes acquises	42 348 944	37 984 926	27 451 534		
%sinistres/ primes acquises	121,9%	117,2%	39,5%		
Inventaire N-1 2007					
Règlements cumulés	40 214 940	28 953 453	5 828 219	2 389 986	
Provisions pour sinistres	12 989 311	20 463 028	9 144 862	9 339 533	
Total charges des sinistres	53 204 251	49 416 481	14 973 081	11 729 519	
Primes acquises	42 348 944	37 984 926	27 451 534	27 098 264	
% sinistres / primes acquises	125,6%	130,1%	54,5%	43,3%	
Inventaire N 2008					
Règlements cumulés	42 546 290	34 887 241	6 750 033	3 936 436	1 631 638
Provisions pour sinistres	8 037 361	12 186 164	6 729 911	11 240 258	14 535 953
Total charges des sinistres	50 583 651	47 073 404	13 479 945	15 176 693	16 167 591
Primes acquises	42 348 944	37 984 926	27 451 534	27 098 264	37 485 157
% sinistres / primes acquises	119,4%	123,9%	49,1%	56%	43,1%

3- Représentation des engagements techniques :

3.1. Engagements Techniques (ET)

Provisions Techniques Non Vie	2008
Provisions Techniques Assurance Non Vie :	84 660 670
. Provisions pour primes non acquises	14 376 901
. Provisions pour risque en cours	1 248 652
. Provisions pour sinistre à payer brutes des prévisions de recours	66 269 457
. Provisions d'équilibrage	265 738
. Provisions d'égalisation.	417 056
. Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	325 771
. Provisions mathématiques des rentes	1 757 095
Provisions Risque d'exigibilité des engagements techniques	
Total	84 660 670

Provisions Techniques Vie	2008
Provisions techniques d'assurance vie :	3 515 541
. Provisions mathématiques	2 732 886
. Provisions pour frais de gestion	0
. Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes	4 454
. Provision pour sinistres à payer	778 201
. Provisions d'égalisation.	0
Provisions Risque d'exigibilité des engagements techniques	0
Total	3 515 541
Total Provisions Techniques	88 176 211

3.2. Actifs Admis et Taux de Représentation

Désignation des actifs	2008	
	Montant	% M/PT
1- Titres émis par l'Etat	14 213 949	16,12%
- Bons de trésor	14 213 949	16,12%
- Billet de trésorerie	0	0,00%
- Bon de caisse	0	0,00%
2- Emprunts obligataires :	2 075 000	2,35%
3- Placements immobiliers :	4 266 983	4,97%
- Terrains et construction d'exploitation	357 083	0,40%
- Terrains et constructions hors exploitation	3 884 900	4,41%
- Part et actions dans les sociétés immobilières	25 000	0,03%
4- Actions de sociétés cotées en bourse	1 403 142	1,59%
5- Parts et actions dans les OPCVM	826 799	0,94%
6-Parts dans les SICAR	225 000	0,26%
7- Autres actions et valeurs mobilières	329 718	0,37%
8-Actions des sociétés d'assurances et de réassurances étrangères (7)	0	0,00%
9- Placements marché monétaire et dépôts	3 819 383	4,33%
10- Frais d'acquisitions reportés Non Vie	2 303 846	2,61%
11- Quittances non encaissées nettes	2 932 868	3,33%
12- Créances sur le fonds de garantie	382 032	0,43%
Total Actifs Représentant Provisions Techniques	32 778 719	37,17%

4- Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

Libellé	autres revenus et	Total:	Charges des
	frais financiers:		placements:
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles	218 876	218 876	163 824
1.2 Parts et actions de société immobilière	0	0	
Total	218 876	218 876	163 824
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	1 026 186	1 026 186	25 934
2.2 Emprunts obligataires	148 709	148 709	
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	16 389	16 389	11 514
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		0	
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF		0	
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	47 325	47 325	
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	14 696	14 696	
2.8 Contrats en unités de comptes		0	
2.9. Autres		0	6 683
Total	1 253 304	1 253 304	44 131
3. Autres placements	236 158	236 158	186 305

4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	0	0	259 045
Total Revenus & Charges de placements	1 708 338	1 708 338	653 304
Intérêts	259 045	259 045	
Frais externes	186 305	186 305	
Autres frais	207 955	207 955	
Total charges des placements	653 304	653 304	0

5- Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	1 565 298
Charges de prestations	435 034
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	537 504
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	592 760
Frais d'acquisition	162 804
Autres charges de gestion nettes	55 624
Charges d'acquisition et de gestion nettes	218 428
Produits nets de placements	42 064
Participation aux résultats et intérêts techniques	-3 521
Solde financier	38 543
Primes cédées et/ou rétrocédées	-194 418
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	137 086
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	55 908
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	-120 102
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des des rétroces ^{aires}	37 106
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-84 420
Résultat technique	328 455
Informations complémentaires	
Montant des rachats	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	778 201
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-808 367
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

7- Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	raccordement
Primes	1 565 298	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	435 034	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	537 504	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0	CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	592 760	
Frais d'acquisition	162 804	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	55 624	CHV43-CHV5-PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	218 428	
Produits nets de placements	42 064	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	-3 521	CHV3 1°colonne
Solde financier	38 543	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-194 418	PRV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	137 086	CHV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	-64 193	CHV2 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt		CHV3 2°colonne
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des des rétroces ^{aires}	37 106	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-84 420	
	0	
résultat technique	328 455	
Informations complémentaires	0	
Montant des rachats	0	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0	
Provisions techniques brutes à la clôture	778 201	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-808 367	
A déduire	0	
Provisions devenues exigibles	0	

8- Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 16)

	TOTAL	raccordement
Primes acquises	35 919 859	
Primes émises	39 183 162	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-3 263 303	PRNV12 1°colonne
Charges de prestations	23 265 371	
Prestations et frais payés	29 060 907	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	-5 795 536	CHNV12+CHNV6 1°colonne
Solde de souscription	12 654 488	
Frais d'acquisition	6 119 793	CHNV41-CHNV42
Autres charges de gestion nettes	1 441 488	CHNV43-CHNV5-PRNV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	7 561 282	
Produits nets de placements	1 012 970	PRNV2-CHNV9
Participation aux résultats	-17 031	CHNV3 1°colonne
Solde financier	995 940	
Part des réass et/ou des rétro ds les prIm acq	-7 545 065	PRNV1 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétro ds les prestations payées	2 433 253	CHNV11 2°colonne
		CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réas et/ou des rétro ds les charges de prov pour prestation	1 531 753	
Part des réass et/ou des rétro dans la participation aux résultats	228 020	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétro	1 550 813	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 801 227	
Résultat technique	4 287 918	
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture	-14 376 901	
Provisions pour primes non acquises ouverture	11 113 598	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	63 013 819	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-67 351 783	
Autres provisions techniques clôture	3 688 541	
Autres provisions techniques ouverture	-5 146 114	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles		

9-Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie :**A- Elaboration de l'état des flux de trésorerie**

L'état de flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de la trésorerie de la compagnie à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, le solde de trésorerie à la fin de l'exercice provient essentiellement des activités d'exploitations et en détail des rubriques suivantes :

Encaissements des primes reçues des assurés
Sommes versées pour paiement des sinistres
Décaissements de primes pour les cessions
Commissions versées aux intermédiaires
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers
Encaissements liés à la cession de placements financiers
Taxes sur les assurances versées au trésor
Produits financiers reçus
Autres mouvements

B- Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux a passé de 1 440 413 DT en 2007 à - 1 838 641 DT en 2008, soit une variation de (-) 3 279 053 DT.

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation importante de 13 427 964 DT.

Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une diminution 1 675 271 DT.

Les encaissements des primes reçues (acceptations) ont enregistré une augmentation de 70 939 DT.

Les décaissements de primes pour les cessions ont enregistré une augmentation de 520 506 DT.

Les Commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une augmentation de 1 140 579 DT.

Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une augmentation de 417 776 DT.

Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une diminution importante de 4 802 293 DT.

Les encaissements liés à la cession de placements financiers ont enregistré une diminution remarquable de 9 501 828 DT.

Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une augmentation de 331 790 DT.

Les produits financiers reçus ont enregistré une diminution de 652 043 DT.

Les autres mouvements ont enregistré une diminution importante de 7 340 456 DT.

C- Flux de trésorerie provenant de des activités d'investissements

Ce flux a passé de -35 822 DT en 2007 à 287 396 DT 2008, soit une variation de 323 218DT, le solde de ce flux provient essentiellement des encaissements provenant de la cession des placements de 375000 DT.

D- Flux de trésorerie provenant de des activités de financements

Le solde de ce flux est de l'ordre de 2 500 000 DT provenant des encaissements de la libération de ¼ de l'augmentation de capital.

E- Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités & équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2008 à 3 819 383 DT contre 2 870 628 DT au 31 décembre 2007

Libellé	2008	2007
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	4 113 575	3 107 812
Concours bancaires et autres passifs financiers	-294 192	-237 184
Total	3 819 383	2 870 628

V- NOTES COMPLEMENTAIRES**1- Réévaluation du patrimoine immobilier :**

La compagnie a procédé à une réévaluation du patrimoine immobilier au 31 décembre 2008, la plus value dégagée par l'expert immobilier est l'ordre de 5,6 Md.

La société a demandé l'autorisation du Ministre de Finances pour l'admission de ladite plus value dans le calcul des ratios prudentiels (Taux de représentation des engagements techniques et Marge de solvabilité).

2- Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 6 mai 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du LLOYD TUNISIEN arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers du LLOYD TUNISIEN arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la compagnie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Nous exprimons des réserves sur les points suivants :

1. La revue des provisions techniques (provisions pour primes non acquises, part des réassureurs dans les recours à encaisser), telles que comptabilisées par la compagnie au 31 décembre 2008, nous a amené à conclure quant à la nécessité de comptabiliser des provisions complémentaires à hauteur de 1 221 KDT.

Cet ajustement a pour effet de réduire le résultat de l'exercice 2008 de 803 KDT ainsi que les capitaux propres d'ouverture à hauteur de 418 KDT.

2. Les éléments suivants nous amènent à exprimer une incertitude sur la continuité d'exploitation de la compagnie :

- Les comptes de la compagnie au 31 décembre 2008 font apparaître des pertes cumulées dépassant largement le capital social rendant les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales applicables.

- Le taux de représentation des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2008 à 37,17 % et se trouve par conséquent largement en deçà du minimum de 100% fixé par l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 28 mars 2005. Compte tenu de la réévaluation du patrimoine immobilier du LLOYD estimée par elle (cf. note VI), ce taux se situerait à 43,5%.

A notre avis, et sous réserve des points exposés ci-dessus, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du LLOYD TUNISIEN, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

La sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice appellent de notre part les mêmes réserves que celles formulées ci-dessus.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la compagnie à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la compagnie n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 01 juin 2009

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young (Noureddine HAJJI)

GAC CPA AI (Chiheb GHANMI)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations suivantes réalisées au cours de l'exercice 2008.

Nous rappelons que notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par Groupe BAYAHI, Groupe ABBES, ATB et BEST RE qui sont membres de son Conseil d'Administration, au titre desquelles des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2008 et antérieurs se présentent, à la date du 31 décembre 2008, comme suit :

(KDT)	
Actionnaires	Primes non encaissées au 31 décembre 2008
Groupe BAYAHI	427
Groupe ABBES	117
ATB	2
BEST RE	1
TOTAL	547

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 01 juin 2009

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young (Noureddine HAJJI)

GAC CPA AI (Chiheb GHANMI)